

HIVERNAGE

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :

NOM GENERIQUE

HIVERNAGE

UTILISATION

Produit de traitement des eaux de piscines en saisons froides.

FABRICANT

LABORATOIRE PAREVA

Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France

Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07

N° d' appel d' urgence

04.91.75.25.25 (Centre Anti-Poisons de MARSEILLE)

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

SUBSTANCES APPORTANT UN DANGER :

- 1 - acide phosphonique : 10 à 20%
 N° CAS =6419-19-8 / N° CE = 229-146-5
- 2 - polymère cationique : 10 à 20%

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

PRINCIPAUX DANGERS POUR L'HOMME : Préparation à caractère acide irritante pour les yeux et la peau.

PRODUIT DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT.

4 - PREMIERS SECOURS :

INGESTION

En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée.
 Montrer l'étiquette au médecin.
 Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente.

CONTACT AVEC LES YEUX

Laver immédiatement et abondamment à l' eau claire pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Consulter immédiatement un spécialiste.

CONTACT AVEC LA PEAU

Laver immédiatement à grande eau. Consulter un spécialiste si des irritations persistent.

INHALATION

Placer la personne à l'air frais. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L' INCENDIE :

DANGERS SPECIFIQUES

Aucun, le produit n' est ni inflammable ni explosible.
 Lorsque l' eau se sera évaporée, le produit se décomposera en fumées irritantes : CO, CO₂, NO_x, PO_x.

MOYENS D' EXTINCTION

moyen approprié : tout type d' agent d' extinction est autorisé.
 Ne pas utiliser l'eau en "jet bâton" afin d'éviter les projections.

EQUIPEMENTS DE PROT.

Equipement usuel de lutte contre l'incendie.

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

PRECAUTIONS INDIVID.	Porter un vêtement de protection, des gants et des lunettes adaptés Se tenir éloigné d'éventuelles projections.
METHODE DE NETTOYAGE	Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants neutres (sable, terre, diatomées...) dans des fûts en vue de l'élimination des déchets (centre de traitement spécialisé). Si possible, rincer le sol contaminé avec de l'eau, aspirer et collecter les eaux de lavage. Les envoyer dans un centre de traitement spécialisé. Empêcher toute pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les réseaux d'eau de pluie... Si le produit contamine des nappes d'eau, des rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :

MANIPULATIONS	Eviter la formation de brouillard, éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains après utilisation. Ne pas boire manger ou fumer pendant l'utilisation.
STOCKAGE	Dans l'emballage d' origine; bien fermé.
MATERIAUX A EVITER	Aciers ordinaires et galvanisés.

8 - CONTROLE DE L' EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :

Manipulation occasionnelle du produit : gants (anti-acide) et lunettes conseillés.

Manipulation répétée ou continue du produit : tenue de travail couvrant le corps et les membres, et port de gants et de lunettes de protection.

Lave-yeux à proximité des postes de travail.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

ETAT PHYSIQUE	: liquide vert
ODEUR	: -
pH à 25°C	: 2,01 - 3,5
POINT DE FUSION	: -
POINT D' ECLAIR	: non concerné
EXPLOSIVITE	: non concerné
DENSITE (20°C)	: 1,10 - 1,14
VISCOSITE DYNAMIQUE	: -
SOLUBILITE DANS L' EAU	: soluble dans l' eau en toutes proportions.

10 - STABILITE ET REACTIVITE :

STABILITE Le produit est stable dans des conditions normales de stockage

REACTIONS DANGEREUSES :

Attention : Produit acide, peut réagir violemment au contact des bases (dégagement de chaleur).

Ne pas mettre le produit concentré en contact avec des oxydants forts (hypochlorites, chlores organiques, sels peroxydés,...).

16 - AUTRES INFORMATIONS :

Nomenclature Combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières = **2923.90.00**

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document.